

Vos tarifs au quotidien

Nous nous engageons à ne pas
augmenter nos tarifs bancaires
pour les PARTICULIERS en 2019.

Principales conditions tarifaires 2019

En vigueur au 1^{er} janvier 2019
Mise à jour suite aux engagements
des banques du 11 décembre 2018
sur les territoires de La Réunion et de Mayotte

Tarifs TTC - Particuliers



Edito

Fidèle à ses valeurs de banque coopérative et mutualiste, le Crédit Agricole de La Réunion s'emploie à vous proposer une gamme complète d'offres et de services répondant à vos besoins, au juste prix et en toute transparence.

Depuis plusieurs années, nous nous sommes engagés à prendre pleinement en considération vos attentes légitimes en matière de tarification bancaire.

Les enquêtes menées ces dernières années reconnaissent nos efforts et nous placent systématiquement parmi les trois banques les moins chères de La Réunion et de Mayotte.

La digitalisation, les nouveaux modes de consommation, les attentes de nos clients et les évolutions réglementaires, sont autant de facteurs qui poussent le Crédit Agricole de la Réunion à se transformer et à innover. L'enrichissement de notre application mobile Ma Banque par de nouvelles fonctionnalités et le déploiement d'espaces digitaux au sein de nos principales agences en sont deux illustrations.

Nous sommes fiers de tenir nos engagements et nous continuons d'agir dans l'intérêt de nos clients réunionnais et mahorais. Nous nous attachons quotidiennement à rendre meilleure la relation avec votre banque avec un seul et unique objectif : mieux vous satisfaire.

Je vous remercie pour votre confiance et votre fidélité.

Frédéric BRETTE

Directeur Général du Crédit Agricole de La Réunion

« Toute une banque pour vous »

Extrait standard des tarifs*

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS,...) : Crédit Agricole en Ligne Particuliers ⁽¹⁾	GRATUIT	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	1 € / MOIS (SOIT 12 € / AN)	
Alerte SMS mini-relevés à la demande	0,20 € / ALERTE REÇUE	
Fourniture d'une carte de débit ^(a) (carte de paiement internationale à débit immédiat)	38 € / AN	
Fourniture d'une carte de débit ^(b) (carte de paiement internationale à débit différé)	43 € / AN	
Fourniture d'une carte de débit ^(a) (carte de paiement à autorisation systématique)	28 € / AN	
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1 € / RETRAIT	
Enregistrement de changement d'adresse postale, téléphonique, électronique	GRATUIT	
	En agence	Par internet
Virement (cas d'un virement SEPA** occasionnel)	3,80 € / VIREMENT	GRATUIT
Prélèvement (Frais par paiement d'un prélèvement SEPA**)	GRATUIT	
Prélèvement (Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA**)	GRATUIT	
	Par opération	Plafond mensuel
Commission d'intervention	8 €	80 €
Cotisation à une offre d'assurance perte et vol des moyens de paiement	2 € / MOIS (SOIT 24 € / AN)	
Tenue de compte	GRATUIT	

(a) Carte de débit - Sont considérées comme des cartes de débit : les cartes à débit immédiat, les cartes à autorisation systématique. Les opérations de paiement sont débitées sur le même compte support dans un délai maximal de 48h.

(b) Carte de crédit - Sont considérées comme des cartes de crédit : les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention CREDIT. Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support. Les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable. Ces cartes portent la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retraits effectués à crédit sont imputés directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

*Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

**Single Euro Payment Area : espace unique de paiement en Euro. Se compose de 33 pays suivants : 28 composant l'Union Européenne + Islande, Lichtenstein, Norvège, Suisse et Monaco.

Sommaire

	Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte	5
	Ouverture, Transformation et Clôture, Relevés de compte, Tenue de compte, Services en agence	
	Banque à distance	6
	Internet, Services d'alertes par SMS, Téléphone avec Filvert Service vocal	
	Vos moyens et opérations de paiement	7
	Cartes, Virements, Prélèvements SEPA, Chèques	
	Offres groupées de services	10
	Le Compte à Composer, Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière, Offre Eko	
	Irrégularités et Incidents	13
	Commission d'intervention, Opérations particulières, Incidents de paiement	
	Découverts et Crédits	14
	Découvert, Crédits	
	Épargne et Placements financiers	15
	Épargne bancaire, Placements financiers	
	Opérations à l'étranger	16
	Virements	
	Assurances et Prévoyance	17
	Assurance pour vous et vos proches, Assurance pour vos biens, Assurance pour vous protéger au quotidien	
	Succession	17
	Offres pour les jeunes	18
	Les Sociétaires	18
	Résoudre un litige	19



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte avec signature de la convention de compte	GRATUIT
Services bancaires de base	GRATUIT
Liste des opérations automatiques récurrentes	GRATUIT
Transfert ou clôture de compte	GRATUIT
Aide à la mobilité lors de l'ouverture du compte	GRATUIT
Enregistrement de changement d'adresse postale	GRATUIT

Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte) :

les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du Code monétaire et financier, bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5 du Code monétaire et financier



Bon à savoir !

Il vous est possible d'ouvrir un compte au Crédit Agricole de La Réunion et d'y REGROUPER L'ENSEMBLE DE VOS PRÉLÈVEMENTS OU VIREMENTS BANCAIRES.

Le SERVICE ISILIS, simple et rapide, prendra en charge à votre place, les formalités administratives auprès des organismes.

Parlez-en à votre conseiller.

GRATUIT

Relevés de compte

	Relevé papier	E-Relevé
• Mensuel	GRATUIT	GRATUIT
Bi-mensuel	1,90 €	GRATUIT
Décadaire	2,20 €	GRATUIT
Journalier	19 €	-
Relevé annuel des frais		GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte		5,30 €
• Relevé global des avoirs (RGA)		15,60 €
• Relevé ISF / IFI		50 €

Tenue de compte

Frais de tenue de compte actif	GRATUIT
Frais de tenue de compte inactif (Compte sans mouvement depuis 12 mois)	30 € / AN
Délivrance de BIC / IBAN	GRATUIT
• Forfait des opérations courantes illimitées (Comprenant les opérations de virements, de prélèvements et de TIP)	2 € / MOIS

Services en agence

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	GRATUIT
• Retrait d'espèces de dépannage (par carte délivrée) La carte Retrait d'espèces de dépannage permet de retirer jusqu'à 1000 €	3 €
Retrait déplacé sans chèque (Mise à disposition de fonds)	19,50 €
Frais de recherche de documents (simple : disponible en agence) ⁽²⁾ Copie / document Copie / chèque	12,80 € 5,50 €
Frais de recherche de documents (complexe) ⁽²⁾ Forfait / recherche Copie par document Copie par chèque avec un plafond de 515 € ⁽²²⁾	20 € 12,80 € 5,50 €
• Frais de location de coffre fort selon taille	À PARTIR DE 91 € / AN



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Crédit Agricole En Ligne (CAEL)

• Accès au service de consultation de comptes CAEL Vision	GRATUIT
• Abonnement à des services de banque à distance CAEL Action	GRATUIT
• Abonnement à des services de banque à distance CAEL Action Bourse Invest Store Initial ou Intégral	GRATUIT
Accès aux opérations de bourse - CAEL Bourse • Abonnement à des services de banque à distance Invest Store Initial • Abonnement à des services de banque à distance Invest Store Intégral :	GRATUIT
- Si moins de 2 ordres par mois - À partir de 2 ordres par mois	96 € / AN GRATUIT

Alerte SMS Fil Mobile

• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS :	
• Mini-relevés à jour fixe (2 messages maxi / semaine)	1 € / MOIS
• Alerte SMS mini-relevé à la demande – par message	0,20 €

Alerte SMS

• Alerte écopage	0,20 €
• Alerte temps réel de gestion	0,20 €
• Alerte achat à distance	0,20 €
• Alerte solde disponible	0,20 €
• Alerte essentielle : solde débiteur	0,20 €
• Alerte essentielle : mise à disposition des moyens de paiement	0,20 €
Alerte souplesse du découvert	0,20 €

Téléphone avec service vocal

Filvert – Consultation au 0262 30 30 30	GRATUIT
---	---------



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisations carte)))

Carte Mono agence - Libre Service Agence ⁽³⁾	GRATUIT
Carte de paiement à autorisation systématique	
- L'Autre Carte	15,80 €
- MasterCard internationale à autorisation systématique	28 €
Carte de paiement internationale à débit immédiat	
- MasterCard ou Visa (y compris MasterCard Sociétaire et Visa Sociétaire ⁽⁴⁾⁽⁵⁾)	38 €
- Gold MasterCard ou Visa Premier (y compris Gold Mastercard Sociétaire, Visa Premier Sociétaire ⁽⁴⁾)	124 €
- Platinum MasterCard	265 €
- MasterCard Cartwin ⁽⁶⁾ (y compris MasterCard Cartwin Sociétaire ⁽⁴⁾⁽⁵⁾)	40,50 €
- Gold MasterCard Cartwin ⁽⁶⁾ (y compris Gold MasterCard Cartwin Sociétaire ⁽⁴⁾)	126 €
Carte de paiement internationale à débit différé	
- MasterCard ou Visa (y compris MasterCard Sociétaire et Visa Sociétaire ⁽⁴⁾⁽⁵⁾)	43 €
- Gold MasterCard ou Visa Premier (y compris Gold MasterCard Sociétaire, Visa Premier Sociétaire ⁽⁴⁾)	124 €
- Platinum MasterCard	285 €
- World Elite MasterCard ou Visa Infinite	285 €
- MasterCard Cartwin ⁽⁶⁾ (y compris MasterCard Cartwin Sociétaire ⁽⁴⁾⁽⁵⁾)	45 €
- Gold MasterCard Cartwin ⁽⁶⁾ (y compris Gold MasterCard Cartwin Sociétaire ⁽⁴⁾)	126 €
Carte de crédit - Carte Supplétif ⁽⁷⁾	18 €



Bon à savoir !

DORÉNAVANT, LES CARTES DE PAIEMENT À DÉBIT DIFFÉRÉ ET LES CARTES DE PAIEMENT À CRÉDIT REBOUVELABLE COMPORTENT LA MENTION CREDIT. LES CARTES DE PAIEMENT À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE ET LES CARTES DE PAIEMENT À DÉBIT IMMÉDIAT COMPORTENT LA MENTION DEBIT.

Paiement par carte

Paiement par carte en euros dans la zone Euro ⁽⁹⁾	GRATUIT
Autres paiements par carte (sauf cartes Platinum et Mozaïc) + frais proportionnels au montant du paiement	0,50 € / OPÉRATION 2,40 %
Autres paiements par carte avec une carte Platinum, World Elite, et Infinite + frais proportionnels au montant du paiement	0,25 € / OPÉRATION 1,70 %

Retrait par carte

RETRAITS D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS	En France et en ZONE EURO		
	CRÉDIT AGRICOLE	D'UNE AUTRE BANQUE	HORS ZONE EURO
l'Autre Carte	GRATUIT	1 € / retrait à partir du 4 ^{ème} retrait / mois	-
Carte Mozaïc		GRATUIT	GRATUIT
Carte MasterCard à autorisation systématique		1 € / retrait à partir du 5 ^{ème} retrait / mois	3,20 € / retrait + frais proportion- nels 2,40 %
Carte Internationale Mastercard (y compris Cartwin) et Visa (débit immédiat ou différé)			
Carte Open/Supplétis			
Carte Internationale Gold Mastercard (y compris Cartwin) et Visa Premier		GRATUIT	2,20 €/retrait + frais proportion- nels 1,70 %
Carte Visa Infinite, Carte World Elite Mastercard			



Bon à savoir !

PRIVILÉGIEZ LES 174 DISTRIBUTEURS DE BILLETS DU CRÉDIT AGRICOLE IMPLANTÉS À LA RÉUNION ET À MAYOTTE ET ÉVITEZ AINSI TOUTE FACTURATION.

EN CAS DE PROBLÈME SUR VOS MOYENS DE PAIEMENT, UN N° SOS 24H/24, 7J/7 EST À VOTRE DISPOSITION : 09 69 39 92 91 (appel non surtaxé, coût par votre opérateur).

Autres opérations carte

• Envoi de la carte en pli simple (pour les renouvellements)	GRATUIT
Envoi de la carte en recommandé AR (+ frais de poste inclus) suite à la demande du client	22 €
• Commande ou remplacement de carte en urgence	16 €
• Réédition du code confidentiel	8,50 €
Envoi de la carte en express - France	18 €
Envoi de la carte en express - Etranger	90 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur (limitée à 2 mois)	5 €
Frais d'opposition à l'initiative du porteur (pour perte ou vol)	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT

Virement

Frais virement SEPA en euros

EMISSION D'UN VIREMENT SEPA	Sur Internet	En agence
Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
Vers un compte dans une autre banque	GRATUIT	3,80 €

FRAIS DE MISE EN PLACE D'UN VIREMENT PERMANENT	Sur Internet	En agence
Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
Vers un compte dans une autre banque	GRATUIT	GRATUIT
• Frais de mise en place	GRATUIT	GRATUIT
• Frais par virement permanent	GRATUIT	1,20 €

Autres opérations sur virement

Modification ou résiliation d'un virement permanent	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	GRATUIT
Frais par virement rejeté pour autre motif que défaut de provision (frais intégrant la commission d'intervention et la notification)	GRATUIT
Frais par virement occasionnel incomplet	GRATUIT
Frais de rejet de virement émis	GRATUIT
Tentative de récupération des fonds en cas d'IBAN incorrect	11,60 €

Prélèvement SEPA / Titre Interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Blocage de prélèvement	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
• Information First (premier prélèvement)	0,30 €
Alerte sur prélèvement	GRATUIT
• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
• Opposition et révocation	GRATUIT
Rejet d'un prélèvement pour motif autre que l'absence de provision (Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)	20 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)	20 €
Paiement par titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	GRATUIT

Chèque

Date de valeur ⁽¹⁰⁾ d'un chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J + 1 OUVRÉ
Frais d'envoi chéquier :	
• - en pli simple (pour les renouvellements)	GRATUIT
- en recommandé (frais de poste inclus) à la demande du client	8,50 €
• Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	12 €
• Frais d'émission d'un chèque de banque	10 €
Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s)	GRATUIT



Offres groupées de service

Cotisation à une offre groupée de services qui peuvent être achetés séparément

Le Compte à Composer

La souscription d'un socle est nécessaire pour la souscription des modules ci-dessous.

VOS ESSENTIELS DU QUOTIDIEN POUR GÉRER PLUS FACILEMENT VOS COMPTES		
LE SOCLE	CAEL Action ⁽¹⁶⁾	2,10 € / MOIS ⁽¹¹⁾
	Internet mobile ⁽¹⁾	
	Envoi chéquier à domicile ⁽¹²⁾ (pour les renouvellements)	
	Envoi carte à domicile ⁽¹²⁾ (pour les renouvellements)	
	Forfait des opérations courantes illimitées	
	Alerte essentielle : Mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
	Alerte essentielle (mensuelle) : Solde débiteur (1 / mois)	
	Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
	Dossier familial (3 numéros gratuits sur abonnement) + 1 an Allo Conseil	
DES MODULES POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS		
MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT	Assurance SécuriCOMPTE ⁽²¹⁾ Découvert de 300 € à 3 000 €	DE 1,25 € À 5 €
	Alerte souple du découvert	
	Ristourne des intérêts débiteurs ⁽¹³⁾	
MODULE BUDGET ASSURANCES	Assurance SécuriBUDGET / SécuriBUDGET Premium ⁽²¹⁾ (auto, habitation, personne, santé)	1,70 €/MOIS PREMIUM : 3,50 €/MOIS
MODULE COMPTE SÉCURISÉ	Assurance SécuriCOMPTE Plus / SécuriCOMPTE Premium ⁽²¹⁾	2,15 €/MOIS PREMIUM : 3,75 €/MOIS
	Frais d'opposition chèque	
	Retrait d'espèces de dépannage	
	Réédition Carte urgente	
	Réédition code confidentiel	
MODULE EPARGNE PILOTÉE	« Ecopage » ⁽¹⁴⁾	1,70 €/MOIS PREMIUM : 2,25 €/MOIS
	Alerte mensuelle « écopage »	
	Assurance SécuriEPARGNE / SécuriEPARGNE Premium ⁽²¹⁾	
	Relevé global épargne/crédit (annuel) / (trimestriel) en Premium	
	Invest Store Initial (accès à la bourse en ligne)	
MODULE SUIVI @SSURÉ	Assurance SécuriWEB / SécuriWEB Premium ⁽²¹⁾	2,40 €/MOIS PREMIUM : 3,05 €/MOIS
	Alerte achat à distance	
	Mini-relevés (1/semaine)	
	Alertes temps réel de gestion	

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé ⁽¹⁵⁾

LE SOCLE (CF P.10) + MODULE BUDGET PROTÉGÉ⁽¹⁵⁾ GPA	Ouverture et clôture de compte	
	Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »	
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : Alerte solde disponible (1 / semaine)	
	Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € par opération et à 20 € / mois	
	Plafonnement à 20 € / mois et à 200 € / an pour l'ensemble des frais suivants :	
	- Les commissions d'intervention ;	
	- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ;	
	- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ;	
	- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ;	
	- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ;	1 € / MOIS
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ;		
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ;		
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ;		
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.		
Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.		
Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50% s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.		
2 chèques de banque (par mois)		
Fourniture de relevé d'identité bancaire (RIB)		
Un changement d'adresse (1 fois / an)		
Versement d'espèces en agence		
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque		

PERSONNALISATION DE VOTRE ÉQUIPEMENT

OPTION	Assurance SécuriZEN ⁽²¹⁾	1,90 € / MOIS
OPTION	Assurance SécuriLIVRETS ⁽²¹⁾	1,90 € / MOIS

DÉGRESSIVITÉ TARIFAIRE

5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4 € ET 4,99 €
10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5 € ET 6,99 €
15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7 € ET 8,99 €
20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9 € ET PLUS

AVANTAGES TARIFAIRES SUPPLÉMENTAIRES

Pour les 18-25 ans	70 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
Pour les 26-30 ans	30 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
Pour les sociétaires	20 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE ⁽¹⁸⁾

Comptes services (fermés à la commercialisation)

GPA - Prélude plus	2,60 €
Initial	3,30 €
Equilibre	4,55 €
Sérénité	6 €
Optimum	7 €
Optimum Plus	7,60 €

Offre EKO

Gestion du compte	
Gestion de ses comptes sur Internet (Crédit Agricole en Ligne Action) et via l'application Ma Banque	
Frais de tenue du compte actif	
Alerte SMS si solde du compte inférieur à 20 €	
Alerte SMS essentielle - solde débiteur	
Alerte SMS Mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Fil Vert Service Vocal	
Moyens de paiement	
Carte de paiement internationale Mastercard Eko	2,00 € / MOIS
Renvoi du code confidentiel de la carte	
Frais d'opposition de la carte	
Frais de refabrication de la carte	
Forfait opérations illimitées	
Chéquier	
Paielements et retraits	
Retraits dans tous les distributeurs CA	
Retraits en France (hors distributeurs CA) et pays de l'E.E.E.(25 opérations / an)	
Retraits hors pays de l'E.E.E (10 opérations / an)	



Bon à savoir !

L'OFFRE EKO N'INCLUT PAS D'AUTORISATION DE DÉCOUVERT.

LES CLIENTS EKO NE SUPPORTENT PAS LES FRAIS SUIVANTS : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 28 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 40 € / chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Pour tous clients

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision).

Par opération	8 €
Plafond mensuel	80 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique

Par opération	4 €
Plafond mensuel	20 €

Opérations particulières

Frais de retour courrier NPAI	13,20 €
Frais incident NPAI (annuel)	125 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	98 €
Frais par avis à tiers détenteur	98 €
Frais par opposition administrative Maximum 98 €	10% DU MONTANT D'U AU TRÉSOR PUBLIC
Frais par opposition à tiers détenteur Maximum 98 €	10% DU MONTANT D'U
Mesure exécutoire vaine ou inopérante	MAXI 49,95 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	17,60 €
Frais de lettre d'information LCC de dépassement 30 jours consécutifs	12 €

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable d'un chèque sans provision non rejeté	9,50 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision Montant inférieur ou égal à 50 € Montant supérieur à 50 € <i>(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours).</i>	28 €/CHÈQUE ⁽¹⁷⁾ 40 €/CHÈQUE ⁽¹⁷⁾
En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	30 € / CHÈQUE
• Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire initiée par une autre banque	GRATUIT
Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision (commission d'intervention incluse)	
• Si paiement ≥ à 20 € • Si paiement < à 20 €	20 € MONTANT DU PAIEMENT
Rejet de virement permanent externe pour défaut de provision	GRATUIT

Plafond de frais d'incidents, applicable à compter du 1^{er} février 2019, aux clients identifiés comme éligibles à l' « Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25 €
/ MOIS



Découverts et Crédits ²²

Le dépassement est un découvert tacite accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.

Découverts

DÉCOUVERT PONCTUEL NON CONVENU OU NON FORMALISÉ, DÉPASSEMENT DE L'AUTORISATION DE DÉCOUVERT ⁽²³⁾

TAEG maximal

PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE ⁽²⁵⁾

Autorisation de découvert
Taux débiteur annuel

NOUS CONSULTER

Crédits à la consommation ⁽²³⁾

Frais de dossier

TAEG

NOUS CONSULTER

Crédit renouvelable « Suppletis »

GRATUIT

Prêt à consommer Auto

1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ
MAXI 150 €

Autre prêt personnel

1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ
MINI 55 € MAXI 300 €

Crédits immobiliers

Frais de dossier

TAEG

NOUS CONSULTER

Prêt épargne logement / Prêt à 0 %

GRATUIT

Prêt Tout habitat

1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ
MINI 237,70 €

Prêt à l'Accession Sociale

MINI 237,70 € - MAXI 500 €

Autres opérations liées aux crédits

Rédition du tableau d'amortissement	15,50 €
Décompte de remboursement anticipé • Prêts immobiliers instruits après le 01/07/2016 • Autres prêts	GRATUIT 23,15 €
Attestation de prêt soldé	19,20 €
Modification de compte à débiter	30 €
Modification de la date d'échéance	30 €
Modification de la périodicité	30 €
Réaménagements du prêt + frais de dossier et d'enregistrement	1 % DU CAPITAL RESTANT DÛ MINI 265 €
Autres aménagements avec avenant	1 % DU CAPITAL RESTANT DÛ MINI 51 € MAXI 225 €
Modification de garantie	150 €
Mainlevée de garantie	85 €
Lettre d'information annuelle des cautions, par emprunteur. Quel que soit le nombre des prêts cautionnés - Obligation légale	12,20 €
Nantissement contrat d'assurance ou Titres	140 €



Epargne et placements financiers

Epargne

Transfert d'un compte d'épargne, CEL, PEL vers une autre banque.	GRATUIT
Epargne disponible : Livret A, Compte sur livret, Compte Epargne Logement, Livret de Développement Durable, Offre Codebis, Livret d'Epargne Populaire	
Ouverture	GRATUIT
Rémunération	NOUS CONSULTER
Epargne moyen/long terme : Dépôts à Terme (DAT), Plan d'Epargne Logement	
Ouverture	GRATUIT
Rémunération	NOUS CONSULTER
Assurance vie - Plan d'Epargne Populaire - PERP Droits d'entrée, Rémunération, Frais de gestion	NOUS CONSULTER
Service épargne - Actilibre	
• Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie	1,20 €

Placements financiers

Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA	GRATUIT
Frais de transfert partiel ou total hors Crédit Agricole de compte-titres ou PEA	51 € / COMPTE
Parts Sociales	NOUS CONSULTER MINI 15,30 € - MAXI 15 000 €

Exonération totale des frais de détention de parts sociales sur compte titres

Ordres de bourse exécutés en France

(Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution)

	INVEST STORE INITIAL	INVEST STORE INTÉGRAL
Internet	<ul style="list-style-type: none">• 0,54 % du montant de l'ordre• Minimum : 7 €• Frais fixes à la ligne : GRATUIT	<ul style="list-style-type: none">• Ordres < ou = à 1 100 € : 0,99 €• Ordres > à 1 100 € : 0,09 % du montant de l'ordre
Téléphone Fil'Bourse 0262 28 28 28 ⁽²⁶⁾	<ul style="list-style-type: none">• 0,80 % du montant de l'ordre• Minimum : 9 €• Frais fixes à la ligne : 2 €	<ul style="list-style-type: none">• Idem ci-dessus• Frais fixes par ordre : 11,96 €

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole

[NOUS CONSULTER](#)

Ordres de bourse sur bourses étrangères

[NOUS CONSULTER](#)

Droits de garde sur compte titres et sur PEA

Tarif annuel, prélevé sur la valeur du portefeuille au 31/12 de chaque année

Frais de tenue de compte-titres, PEA et PEB
sauf pendant leur 1^{ère} année civile d'ouverture

24 €
GRATUIT

Commission proportionnelle à la valorisation du portefeuille (Exonération valeurs Crédit Agricole)

0,42 %

Montant global des droits de garde

MINI 24 € MAXI 200 €

Forfait par compte non valorisé (sans ligne depuis 18 mois)

6 €

Opérations diverses sur titres

Transfert de titres en nominatif pur

GRATUIT

Transfert de titres en nominatif administré

GRATUIT



Opérations à l'étranger

EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

En euro vers un pays non SEPA
mini 7,50 € maxi 250 €

0,20 %

En devise vers tous pays
mini 7,50 € maxi 250 € + commission de change⁽²⁴⁾

0,20 %

Frais d'acheminement (swift)
+ frais réels réclamés par la banque étrangère si à la charge de l'émetteur (frais OUR)

7,50 €

VIREMENT REÇU DE L'ÉTRANGER

En euro en provenance d'un pays non SEPA

17,20 €

En devise en provenance de tous pays

17,20 €
+ COMMISSION DE CHANGE⁽²⁴⁾



Assurance et prévoyance

Protection de la famille

L'assurance des Accidents de la Vie, l'assurance décès, l'assurance obsèques (financement et assistance)

**NOUS
CONSULTER**



Bon à savoir !

NOTRE CONTRAT ASSURANCE DES ACCIDENTS DE LA VIE PROTÈGE VOTRE FAMILLE ET VOS ENFANTS (GARANTIE SCOLAIRE INCLUSE). Nous vous remboursons 25 € la 1^{ère} année si vous êtes titulaire d'un contrat d'assurance scolaire par ailleurs.

Protection des biens

L'assurance automobile, l'assurance multirisque habitation, l'assurance garantie locative, l'assurance tous mobiles

**NOUS
CONSULTER**

Protection au quotidien

La protection juridique Pleins Droits

NOUS CONSULTER

COMMENT PROTÉGEZ-VOUS VOTRE DOMICILE ET VOTRE FAMILLE CONTRE LE VOL ? Découvrez la nouvelle offre de télésurveillance du Crédit Agricole.

Parlez-en à votre conseiller.

Autres assurances⁽²¹⁾

SécuriCOMPTE découvert (de 300 € à 3 000 €)	DE 1,35 € À 5,67 € / MOIS
SécuriCOMPTE Plus (Assurance perte et vol des moyens de paiement)	2 € / MOIS
SécuriCOMPTE Plus Premium (Assurance perte et vol des moyens de paiement)	4,20 € / MOIS
SécuriBudget	1,70 € / MOIS
SécuriBudget Premium	3,50 € / MOIS
SécuriEpargne	0,25 € / MOIS
SécuriEpargne Premium	1,88 € / MOIS
SécuriWEB	1,25 € / MOIS
SécuriWEB Premium	2,50 € / MOIS
SécuriZEN	1,90 € / MOIS
SécuriLIVRETS	1,90 € / MOIS



Succession

FRAIS D'OUVERTURE DE DOSSIER SUCCESSION :

1% de l'actif hors assurance-vie

MINI 95 € - MAXI 450 €

FRAIS ANNUEL DE GESTION

102 €



Les offres pour les Jeunes

Ces offres sont destinées aux jeunes (jusqu'à 30 ans inclus). Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES

Compte à Composer

- Pour les 18-25 ans
- Pour les 26 - 30 ans

RÉDUCTION DE -70 %
RÉDUCTION DE -30 %

Comptes Services Mozaïc (fermés à la commercialisation)

3 € / MOIS

MOYENS DE PAIEMENT

Cotisation Carte Mozaïc Retrait (à partir de 12 ans)

12,50 €/AN

Cotisation Carte internationale Mastercard Mozaïc à autorisation systématique (16-25 ans)

19,00 €/AN

Cotisation Carte internationale Mastercard Mozaïc à débit immédiat (18-25 ans)

22,90 €/AN

AUTRES OPÉRATIONS SUR MOYENS DE PAIEMENT

Paiement par carte en euros Mozaïc en France et à l'étranger

GRATUIT

Frais par retrait en France et à l'étranger

GRATUIT

Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur (limitée à 2 mois)

RÉDUCTION DE
-50 %



Bon à savoir !

AVEC LES CARTES MOZAÏC, BÉNÉFICIEZ EN EXCLUSIVITÉ D'UNE SÉLECTION D'AVANTAGES ET DE RÉDUCTIONS.
RDV sur www.ca-mozaic.com et www.ca-reunion.fr



Les sociétaires

VOTRE OFFRE DE BIENVENUE*

(offre valable 1 an à partir de la date de souscription des parts sociales)

- 50 % de remise sur la cotisation de votre carte sociétaire⁽¹⁸⁾
- 30 % de remise sur les droits d'entrée d'assurance-vie⁽¹⁹⁾
- 10 % de remise sur les assurances habitation, automobile et Garantie des Accidents de la Vie⁽¹⁸⁾
- 20 % de remise sur la cotisation de votre Compte à Composer⁽¹⁸⁾

*Offre non cumulable avec une autre offre promotionnelle

VOTRE FIDÉLITÉ EST FORTEMENT RÉCOMPENSÉE

Un bon de 30 € à récupérer dans votre espace sécurisé sur www.ca-reunion.fr (rubrique Ma fidélité), des invitations à des événements dédiés et des tarifs privilégiés.

VOS AVANTAGES DÉDIÉS

- Les cartes réservées aux clients Sociétaires : la Carte Sociétaire Réunion-Mayotte MasterCard Européenne à autorisation systématique, la Mastercard Cartwin Sociétaire, la Gold MasterCard Cartwin Sociétaire, la MasterCard Sociétaire, la Gold Sociétaire, la Visa Sociétaire et la Visa Premier Sociétaire, la Visa Infinite Sociétaire et la World Elite Mastercard Sociétaire.

Avec le bonus cotisation : vous avez la possibilité d'économiser sur la cotisation de votre prochaine carte (à chaque utilisation, entre 2 et 7 centimes d'euro d'économie selon votre carte sociétaire).

Avec le bonus FIL (Fonds d'Initiatives Locales) : vous avez l'opportunité d'être un acteur du développement de La Réunion et de Mayotte. A chaque retrait effectué dans un distributeur du Crédit Agricole ou à chaque paiement avec votre carte Sociétaire, la Caisse Régionale verse une contribution de 2 centimes d'euro sur un fonds destiné à accompagner les initiatives locales.

- Le CSL Sociétaire : une épargne rémunérée disponible à tout moment à un taux privilégié - plafonné à 100 000 €.
- Pour toute souscription d'un Compte à Composer, bénéficiez d'une réduction de 50 % sur la cotisation de votre carte bancaire⁽²⁰⁾.



Résoudre un litige

Mieux vous servir, améliorer la qualité de nos services, telles sont les priorités du Crédit Agricole de La Réunion. Vous souhaitez exprimer une insatisfaction, un mécontentement, une réclamation... Votre agence est à votre écoute. Si votre conseiller n'a pas répondu à vos attentes, vous avez la possibilité de faire appel au Service Qualité Clients. Vous n'êtes pas satisfait de la solution proposée par notre Service Qualité Clients, vous pouvez demander l'aide du Médiateur*, qui exerce sa fonction en toute indépendance. Toute réclamation formulée fera l'objet d'un accusé de réception sous 48 heures au plus tard suivant sa réception. Nous nous engageons à y répondre dans un délai maximum de 2 mois.

Etape 1 Votre agence	Etape 2 Le service Qualité Clients	Etape 3 Les médiateurs
Retrouvez les coordonnées de nos agences sur notre site www.ca-reunion.fr , rubrique "Trouver une agence"	Crédit Agricole de La Réunion Service Qualité Client - BP 84 97462 St-Denis CEDEX	Médiateur bancaire de la FBF Médiateur financier de l'AMF Médiateur de l'Assurance Plate-forme européenne
	0262 40 81 81	Retrouvez les coordonnées détaillées sur notre site internet www.ca-reunion.fr <i>Rubrique "Vos espaces - réclamations"</i>
filcontact.ca@ca-reunion.fr	service.reclamation@ca-reunion.fr	

*La Médiation bancaire vous est proposée dans la mesure où vous êtes une personne physique n'agissant pas pour des besoins professionnels, pour tout litige relatif à l'exécution des contrats et produits, tel que défini aux titres Ier et II des livres II et III du Code Monétaire et Financier. Elle exclut les litiges portant sur la politique tarifaire et commerciale de la banque ainsi que la décision de conclure ou non un contrat et le consentement au crédit. Pour plus d'informations, consultez la Charte de la Médiation Bancaire sur notre site www.ca-reunion.fr

(1) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès à Internet. (2) Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique. (3) Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence. (4) Exclusivement réservées aux sociétaires, ces cartes permettent d'associer leurs titulaires aux initiatives de la Caisse Régionale : bonus par paiement et par retrait de 0,02€ versé sur un fonds de soutien en faveur des projets de développement local. (5) Bonus par paiement et par retrait dans les distributeurs automatiques de billets du Crédit Agricole de 0,05 € à valoir sur la prochaine cotisation carte. Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum. (6) La « Cartwin » est associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit. (7) La carte Supplétis est associée à un crédit renouvelable. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit. (8) Carte bancaire associée au compte courant de votre Compte à Composer. Gratuité de L'Autre Carte. (9) Opérations par carte (paiements et retraits) et virements, en Euros, dans la zone Euro. (10) La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs. (11) Ce prix n'inclut pas le prix de l'abonnement à la revue de Dossier Familial. (12) Envoi à domicile en pli simple. (13) Facturation des agios plus ristourne à hauteur du forfait annuel compris entre 5 € et 25 € selon le module choisi. (14) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie. (15) Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque - réservé aux clients sans chéquier. (16) Accès aux services du Crédit Agricole En Ligne (CAEL). (17) Frais correspondant à la lettre d'injonction, la lettre d'information préalable pour chèque sans provision, la commission d'intervention, l'ouverture du dossier d'interdit bancaire, le blocage de provision, le certificat de non-paiement et sa mainlevée. (18) Valable uniquement la 1^{ère} année pour toute nouvelle souscription. (19) Valable sur le 1^{er} versement. (20) Carte bancaire associée au compte courant de votre Compte à Composer, sous réserve de rester sociétaire. (21) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance spécifiques, souscrit auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA). (22) Sous réserve d'accord sur la nature de votre demande. (23) Le taux débiteur et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur le contrat et le relevé de compte. (24) Consulter votre agence. (25) Taux de fusure calculés par la banque de France et publiés trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert < 3 000 € ; > 3 000 € et < 6 000 € ; > 6 000 €. (26) Coût d'une communication variable, selon les tarifs appliqués par votre opérateur, susceptible d'enregistrement.

En cas d'urgence

Déclarer un sinistre Auto, Habitation, Assurance des Accidents de la Vie

0 800 810 812

Service & appel gratuits

Assistance aux personnes ou aux véhicules assurés

02 62 90 00 12

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Service disponible 24h/24, 7j/7

Faire opposition sur un chèque ou une carte du Crédit Agricole

09 69 39 92 91

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Service disponible 24h/24, 7j/7

Déclarer un litige dans le cadre de son contrat Protection Juridique Pleins Droits

0 800 813 810

Service & appel gratuits

La tarification 2019

DISPONIBLE SUR

www.ca-reunion.fr

(gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet)

Tarifs à compter du 01/01/2019. Cet extrait des tarifs tient compte de la TVA en vigueur pour les opérations et services concernés. Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Tout projet de modification de ces conditions tarifaires, autres que celles imposées par les lois et règlements, est communiqué sur support papier ou sur un autre support durable au Client au plus tard deux mois avant la date d'application envisagée. L'absence de contestation avant la date d'application des modifications vaut acceptation de celles-ci par le Client. Dans le cas où le Client refuse les modifications proposées, il peut résilier sans frais, avant cette date, la convention de compte de dépôt. L'ensemble de nos conditions générales est consultable auprès de nos agences. La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Ce document est édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de La Réunion :

- contrôlée par la Banque Centrale Européenne : Kaiserstrasse 29 - 60311 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
- agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel : 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09 (voir le site www.banquefrance.fr)
- contrôlée par Crédit Agricole SA : 12, Place des Etats - Unis - 92127 Montrouge Cedex.
- contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02.

PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 281 415 225 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10, boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris.

PREDICA, compagnie d'assurances de personnes, filiales de Crédit Agricole Assurances PREDICA, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Entreprise régie par le Code des assurances, Siège social : 50-56, rue de la Procession 75015 Paris, 334 028 123 RCS Paris.

CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS. 784 338 527. Code APE 6512Z.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA RÉUNION

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, RCS D 312 617 046. Siège social : Parc Jean de Cambiaire - Cité des lauriers - BP 84 - 97462 Saint Denis Cedex - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 120

Tél. : 0262 40 81 81 - Fax : 0262 40 81 40

www.ca-reunion.fr | Application : Ma Banque

Document informatif à vocation non publicitaire

